



Stage obligatoire rémunéré et cdi à temps partiel

Par **Jones**, le **03/05/2011** à **17:44**

Bonjour,rnrnje suis étudiant dans une école d'ingénieur, je suis à la fin de ma seconde année d'étude et je dois effectuer un stage obligatoire d'une durée de 3 mois minimum. J'ai trouvé mon stage rémunéré, 35h hebdomadaire.rnPar ailleurs, cela va faire bientôt 1 an (Aout) que je suis en CDI à temps partiel (10h hebdomadaire). rnrn**Je voudrais savoir s'il y a possibilité de cumuler le stage et le CDI?** rnrnrnMerci par avance pour vos réponses,rnrnCordialement,rnrnJones

Par **Cornil**, le **07/05/2011** à **22:49**

Bonsoir Jonesrnl n'y a à mon avis aucun problème, le stage même rémunéré n'étant pas un contrat de travail.rnBon courage et bonne chance.